



LETTRÉ OUVERTE D'UN CDD...

Nous vous proposons un courrier imaginaire mais écrit à partir de témoignages et de situations qui eux sont bien réels...

Bonne lecture.

Monsieur le Directeur, monsieur le DRH

Vous ne me connaissez pas, mais je fais parti de cette liste de plusieurs centaines d'agents qui dans votre établissement sont sous Contrats à Durée Déterminée ou Indéterminée. Les contractuels.

Cela fait maintenant de très longs mois que je travaille dans un service de votre hôpital, notre hôpital le CH Lavour, avec des collègues qui sont pour certains en contrats CDD, CDI et d'autres titulaires.

Quel que soit le statut de chacun, nous faisons tous le même travail, nous sommes tous impliqués de la même manière et avons tous le même objectif : faire le mieux possible notre métier dans l'intérêt des patients du CH Lavour.

Quand arrive la période de la prime de service mes collègues discutent du montant de la prime, ils la comparent à celle qu'ils ont eu la dernière fois, ils sont parfois en colère de voir qu'elle a diminué. Quand vient celle des CAPL, ils regardent les grilles indiciaires pour évaluer leur augmentation de salaire suite à un changement d'échelon ou de grade.

Je me sens un peu étranger à leurs conversations car je n'ai droit à rien de tout cela du fait de ma situation de CDD, même chose pour les CDI. Rien pour nous...

Mes collègues ont un regard pour moi, parfois des mots d'encouragements « *nous aussi on est passé par là, mais heureusement ça ne dure qu'un temps...* ».

En tout cas personne ne trouve cela ni juste ni équitable.

En effet il me semble qu'il y a un principe qui devrait être intangible : **à travail égal, salaire égal.**

**Pire nous nous rendons compte que certains éléments de rémunération sont supprimés !
Comment expliquez-vous cette injustice insupportable qui diminue ainsi notre salaire ?**

Il paraît de plus que je ne suis pas sur un poste vacant, drôle de conception, expression vraiment bizarre. En effet, si je n'étais pas là, si les contractuels n'étaient pas là, il n'y aurait personne pour faire le travail, et là peut-être, se rendrait-on compte que mon poste de travail serait alors vraiment... vacant !

Le service dans lequel je travaille est un service qui me plaît, je pense que c'est une bonne expérience qui comptera pour la suite de ma carrière.

Mon cadre est content de moi, mes collègues aussi, mes évaluations de contractuels, quand elles sont réalisées, sont excellentes. Alors ?

Mais que va-t-il falloir faire pour devenir titulaire ?

Cette situation est démoralisante !

Ce n'est bon ni pour les personnels concernés, ni pour les patients, ni pour la qualité du service dont pourtant vous êtes le garant.

J'ai vraiment l'impression que cette histoire de postes vacants n'est qu'une argutie pour nous maintenir dans notre situation de précarité.

Si l'expression « poste vacant » n'a pas de sens, être précaire par contre est une situation, elle, lourde de sens.

Pour se loger, quelle galère !

Nous ne sommes pas des locataires surs, quelle humiliation d'être obligé de demander à ses proches, ses parents de se porter caution, mais encore faudrait-il qu'eux-mêmes ne soient pas dans la galère.

Pour acheter une voiture, faire un crédit c'est la même histoire : « *Un CDD aie, je crois que ça va pas être possible...* »

Au travail quand il y a un remplacement à faire parce qu'un collègue est malade, c'est souvent à nous, les contractuels, qu'on fait appel en priorité. **Même notre temps de repos est précaire.**

Remarquez les rappels sur repos sont assez fréquents pour tout le monde...

Mais pour nous c'est tout juste comme si on ne pouvait pas faire autrement, CDD oblige...

Pour bénéficier d'une formation, pour s'inscrire sur le long terme dans un projet de soins, là aussi, on sent bien que notre situation de précaire est un obstacle.

Mais alors quelles sont nos perspectives d'avenir ?

Combien de temps va-t-il falloir attendre avant d'obtenir un CDI ?

Et combien de temps encore avant de passer en stage ?

Visiblement les délais sont inquiétants et surtout insupportables en particulier dans la catégorie C, les plus petits salaires de tout l'hôpital est t'il encore indispensable de le préciser...

En parallèle nous faisons le constat d'une situation fragile sur le plan financier pour notre hôpital, situation mise en avant dans certains cas pour justifier des délais interminables avant une titularisation. Encore des arguties bureaucratiques qui sont devenues autant de barrières infranchissables.

Monsieur le Directeur, je donne beaucoup au quotidien pour notre établissement, je suis à fond tous les jours, disponible, comme toute mon équipe, et préoccupé par le bien être des patients qui nous sont confiés.

J'espère que je serai enfin reconnu à la hauteur de mon investissement sans faille et traité avec l'égard qui est dû à chacun des agents de cet établissement, tous au service des patients et très attachés à notre établissement, le CH Lavour.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, la même considération que celle dont je suis sûr vous allez faire preuve à mon égard et à l'ensemble de mes collègues, qu'ils travaillent dans les services administratifs, techniques, logistiques ou soignants et qu'ils soient titulaires ou bien contractuels...Pensez à nous.

Un CDD du CH Lavour, parmi tant d'autres !

CéGéTez vous et mêlez vous de votre hosto !

Permanence le mardi de 9 h à 16 h. tél. : 05 63 83 30 38 ou 3038 Mail : cgt.chlavour@wanadoo.fr

Retrouvez de nombreuses infos sur notre site internet : www.cgt-chlavour.fr